

**SYNDICAT MIXTE
POUR L'AMENAGEMENT DU PARC D'ABESSE**

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Affiché/Publié le 05/04/2023

ID : 040-254003098-20230327-ABE_DL2_270323-BF



N° 2

Objet : Approbation du compte administratif de l'exercice 2022

Le 27 mars 2023,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental à Mont-de-Marsan, Salle Henri Lavielle, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Représentant le Département des Landes :

- M. Xavier FORTINON
- M. Henri BEDAT
- Mme Dominique DEGOS
- M. Jean-Luc DELPUECH
- M. Cyril GAYSSOT
- Mme Sylvie PEDUCASSE

Représentant la Commune de Saint-Paul-lès-Dax :

- M. Jean LAVIELLE
- M. Sébastien DUCASSE
- M. André HUMEAU
- M. Thierry LHEUREUX

Etaient excusés :

- Mme Muriel LAGORCE
- M. Julien BAZUS

Etaient également présents :

- Pour le Conseil départemental :
 - M. François RAMBEAU, M. Nicolas BRUNIER et Mme Cécile DUPUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



Le Comité Syndical,

VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du Président,

Le Président ayant quitté la séance et le Comité Syndical siégeant sous la présidence de M. Henri BEDAT,

Après en avoir délibéré,

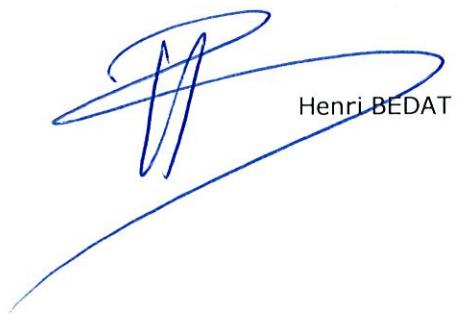
A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

D E C I D E :

- d'approuver le compte administratif de l'exercice 2022 qui se présente comme suit :

Libellé	Inscriptions	Réalisations	Restes à réaliser
Section de fonctionnement			
Dépenses	164 100,00	143 620,47	
Recettes	164 100,00	100,00	
<u>Déficit</u>		143 520,47	
Section d'investissement			
Dépenses	186 138,41	63 622,46	
Recettes	186 138,41	258 948,36	
<u>Excédent</u>		195 325,90	
Résultat global		51 805,43	-

Le Président de séance,



Henri BEDAT